

2024-2025 Notes à l'état des résultats prospectif

Le 31 mars



Agence fédérale de développement
économique pour le Nord de l'Ontario

Federal Economic Development
Agency for Northern Ontario

Canada

Cette publication est également offerte par voie électronique sur le site Web de FedNor :
<https://fednor.canada.ca/fr/transparence/2024-2025-notes-letat-resultats-prospectif>

Pour obtenir un exemplaire de cette publication ou un format substitut (braille, gros caractères, etc.), veuillez communiquer avec :

FedNor : Unité des communications

Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario

19, rue Lisgar, bureau 307

Sudbury (Ontario) P3E 3L4

Canada

Téléphone (sans frais au Canada) : 1-877-333-6673

ATS (pour les personnes malentendantes) : 1-866-694-8389

Heures de bureau : de 8 h 30 à 17 h (heure de l'Est)

Adresse de courriel : media@fednor.gc.ca

Autorisation de reproduction

À moins d'indications contraires, l'information contenue dans cette publication peut être reproduite, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sans frais et sans autre permission de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario, pourvu qu'une diligence raisonnable soit exercée afin d'assurer l'exactitude de l'information reproduite, que l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario soit mentionnée comme organisme source et que la reproduction ne soit présentée ni comme une version officielle ni comme une copie ayant été faite en collaboration avec l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario ou avec son consentement.

Pour obtenir l'autorisation de reproduire l'information contenue dans la présente publication dans un but commercial, veuillez communiquer avec l'Unité des communications de FedNor, aux coordonnées ci-dessus.

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre des Services aux Autochtones et ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario.

Cat. No. lu91-1/13F-PDF

ISSN 2819-666X

Also available in English under the title: 2024-2025 Future-Oriented Statement of Operations.



Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario

Notes à l'état des résultats prospectif (non audité) Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024		
(en dollars)	Résultats prévus 2023-2024	Résultats prévus 2024-2025
Charges		
Développement économique pour le Nord de l'Ontario	65 886 421 \$	52 539 761 \$
Services internes	3 894 713	4 872 898
Charges encourues au nom du gouvernement	(1 475 666)	(1 731 328)
Charges totales	68 305 469	55 681 331
Coût net de fonctionnement avant le financement et les transferts du gouvernement	68 305 469 \$	55 681 331 \$

Notes à l'état des résultats prospectif (non audité)



1. Méthode et hypothèses importantes

L'état des résultats prospectif a été établi en fonction des priorités du gouvernement et des plans ministériels qui sont décrits dans le Plan ministériel.

Les renseignements présentés dans les résultats projetés de l'exercice 2023-2024 sont fondés sur les résultats réels au 30 novembre 2023 et sur des prévisions pour le reste de l'exercice. Des prévisions ont été établies pour les résultats de l'exercice 2024-2025.

Les principales hypothèses sont les suivantes :

- La détermination des charges, de sources internes et externes au gouvernement, repose sur l'expérience antérieure. On s'attend à ce que la tendance générale passée se poursuive.
- L'information estimative de fin d'exercice pour 2023-2024 représente la situation financière d'ouverture pour établir les résultats prévus de 2024-2025.

Ces hypothèses sont émises en date du 30 novembre 2023.

2. Variation et évolution des prévisions financières

Même si tout a été fait pour prévoir les résultats définitifs pour le reste de l'exercice 2023-2024 et pour 2024-2025, les résultats réels des deux exercices risquent de varier par rapport aux prévisions financières présentées, et cet écart pourrait être important.

En préparant l'état des résultats prospectifs, l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario (FedNor) a fait des estimations et émis des hypothèses concernant l'avenir. Ces estimations et hypothèses pourraient différer des résultats financiers réels subséquents. Elles sont fondées sur l'expérience acquise et d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs, qui sont considérées comme raisonnables compte tenu des circonstances, et sont évaluées de façon continue.

Voici certains des facteurs qui pourraient donner lieu à des écarts importants entre l'état des résultats prospectif et l'état des résultats historique :

- (a) le moment et le montant des acquisitions et des aliénations de biens immobiliers, d'installations de production et d'équipements, qui peuvent influencer sur les gains, les pertes et les charges d'amortissement;
- (b) la mise en œuvre de nouvelles conventions collectives;
- (c) la conjoncture économique, qui peut avoir un effet sur la recouvrabilité des prêts à recevoir;
- (d) d'autres changements au budget, comme de nouvelles initiatives ou des modifications techniques plus tard au cours de l'exercice.

Après le dépôt du Plan ministériel au Parlement, FedNor n'actualisera pas les prévisions, quelles que soient les modifications apportées aux ressources financières dans les budgets supplémentaires des dépenses suivants. Les écarts seront expliqués dans le Rapport sur les résultats ministériels.

3. Sommaire des principales conventions comptables



2024-2025 Notes à l'état des résultats prospectif

L'état des résultats prospectif a été préparé conformément aux conventions comptables du gouvernement du Canada en vigueur pour l'exercice 2023-2024, et il s'appuie sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces conventions comptables, présentées ci-dessous, sont fondées sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

(a) Charges

Les paiements de transfert sont passés en charges durant l'année où le transfert est autorisé et où le bénéficiaire répond aux critères d'admissibilité.

Les autres charges sont généralement comptabilisées lorsque les biens sont reçus ou les services sont rendus, et comprennent les charges de fonctionnement liées au personnel, aux services professionnels et spéciaux, aux réparations, à l'entretien, aux services publics, aux fournitures et approvisionnements, ainsi que l'amortissement des immobilisations corporelles. Les charges incluent aussi des provisions qui tiennent compte des changements de la valeur des actifs et des passifs, y compris les provisions pour créances douteuses, les prêts et les avances.

(b) Revenus

Les revenus sont comptabilisés pour la période durant laquelle les transactions ou les activités qui les ont générés se sont produites, sauf pour les postes présentés ci-dessous. Les prêts ne sont pas porteurs d'intérêts et en raison de l'incertitude au sujet du recouvrement ultime, les revenus d'intérêts correspondent seulement aux frais imposés sur les montants en souffrance lorsqu'ils sont remboursés. Les autres revenus correspondent aux autres frais et aux gains sur disposition d'immobilisations et d'actifs.

Les revenus non disponibles ne peuvent servir à acquitter les passifs du ministère. Bien que l'on s'attende à ce que l'administratrice générale maintienne le contrôle comptable, elle n'a pas l'autorité pour disposer des revenus non disponibles. Par conséquent, les revenus non disponibles sont considérés comme étant gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et sont donc présentés comme une déduction des revenus bruts du ministère.

4. Autorisations parlementaires

FedNor est financée par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations accordées à FedNor ne correspond pas à la présentation financière selon les principes comptables généralement reconnus puisqu'elles sont en majeure partie fondées sur les besoins de trésorerie. Les postes comptabilisés dans l'état des résultats prospectif d'un exercice donné peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires approuvées au cours de l'exercice précédent, de l'exercice en cours ou d'exercices futurs. Par conséquent, le coût net de fonctionnement de FedNor pour l'exercice calculés selon les principes de financement du gouvernement est différent de celui établi selon la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations demandées (en dollars)		
-	Résultats prévus 2023-2024	Résultats prévus 2024-2025



2024-2025 Notes à l'état des résultats prospectif

Coût net des opérations avant le financement et les transferts du gouvernement	68 305 469 \$	55 681 331 \$
"Rajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais sans incidence sur les crédits		
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(1 792 319)	(2 018 652)
Amortissement des immobilisations corporelles	(37 198)	(21 666)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances	105 186	(89 118)
Total des postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais sans incidence sur les autorisations	(1 724 331)	(2 129 436)
Rajustements pour les postes sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations		
Prêts consentis au nom du gouvernement	6 991 620	1 589 679
Total des postes sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations	6 991 620	1 589 679
Utilisation prévue des autorisations demandées	73 572 758 \$	55 141 574 \$

Autorisations demandées (en dollars)

-	Résultats prévus 2023-2024	Résultats prévus 2024-2025
Autorisations demandées/fournies		
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	17 299 939 \$	15 173 274 \$
Crédit 5 – Subventions et contributions	57 867 422	38 172 996
Montants législatifs	2 077 721	1 795 304
Total des autorisations demandées	77 245 082 \$	55 141 574 \$
Surplus	(3 672 324)	-
Total des autorisations prévues utilisées	73 572 758 \$	55 141 574 \$

